

en direct des installations

## La qualité de l'air sous biosurveillance / p.6

parole à **Corentin Duprey, président du Syctom** / p.2 **actualités** **Design Zéro**

**Déchet: déjà 10 ans...** / p.4 **innovation** **L'hydrogène comme carburant**

**propre** / p.5 **international** **Le Syctom au Sommet de l'U20** / p.7

# Corentin Duprey

## Président du Syctom

Le Comité syndical, réuni le 27 juillet 2022, a élu Corentin Duprey à la présidence du Syctom. Vice-président de Plaine Commune et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Corentin Duprey succède ainsi à Éric Cesari.



### Bio Express

**Corentin Duprey est aussi...**

→ Vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis en charge des mobilités durables et du développement du territoire depuis juillet 2021

→ Vice-président en charge du cadre de vie, du traitement et de la collecte des déchets de Plaine Commune depuis juillet 2020

→ Conseiller municipal de Saint-Denis depuis mars 2014

### Vous avez été élu à la tête du Syctom en juillet 2022. Quel est votre état d'esprit ?

Je suis déterminé, enthousiaste, réaliste et impliqué à la fois. Déterminé à mener à bien ce mandat au service des habitants et du territoire. Réaliste au regard de mes responsabilités et des défis à relever collectivement. Enthousiaste car je mesure aujourd'hui de plus près le haut niveau d'expertise et d'engagement des équipes du Syctom et au service d'élus tout aussi mobilisés. Impliqué, enfin, car j'ai l'honneur d'être le président d'une institution aux missions et enjeux essentiels à plus d'un titre : sur le plan financier pour réduire la facture des collectivités et des usagers ; sur le plan technologique pour développer des outils innovants afin d'assurer un traitement efficace des déchets ; sur le plan sociétal pour consolider ensemble les fondements d'une transition écologique et énergétique intelligente.

### Comment abordez-vous l'enjeu de la transition écologique dans le secteur des déchets ?

La priorité est de mettre fin à l'enfouissement des déchets. Je voudrais voir disparaître cette pratique coûteuse écologiquement, économiquement et moralement ! Il s'agit, dans la même logique, de réduire les déchets générés alors que la population est appelée à augmenter. Il y a donc urgence à agir maintenant, ensemble et efficacement. Nous devons changer de paradigme au moyen de politiques de prévention et de sensibilisation, structurées, dotées de moyens et plaçant chacun face à ses responsabilités : le Syctom, les industriels, les collectivités et les habitants. Si l'objectif du zéro déchet est difficilement atteignable aujourd'hui, alors concentrons également nos efforts sur la valorisation et sur l'instauration d'un cycle de vie des déchets plus responsable. Il importe, aussi, d'initier de nouvelles pratiques de mobilité décarbonée, à commencer par les frets fluvial et ferroviaire, pour transporter les matériaux issus de nos installations vers les filières de reprise.

### Comment l'élu que vous êtes perçoit-il le rôle du Syctom aux côtés des territoires ?

Le Syctom n'est pas un outil *ex nihilo*. Sa raison d'être, c'est de répondre aux besoins et attentes des territoires qui ont exprimé leur volonté de déléguer la compétence du traitement et de la valorisation des déchets.

Il est donc primordial d'associer étroitement les élus, notamment par l'intermédiaire des délégués syndicaux, dans un esprit de concertation et de coopération. Aussi, des contrats d'objectifs formalisent le lien entre le Syctom et ses territoires, avec un engagement sur

### Instaurer un cycle de vie des déchets plus responsable

des objectifs chiffrés de collecte et de tri à atteindre. Pour l'heure, trois contrats ont été votés, deux signés. Il importe à court terme de poursuivre cette contractualisation avec le reste de notre territoire. Je vais, par ailleurs, proposer aux élus la refonte des statuts du syndicat pour parvenir à une meilleure représentativité tenant compte des évolutions démographiques. Début 2023, un séminaire des élus donnera l'occasion de présenter aux présidents des Établissements publics territoriaux (EPT) et à leurs représentants la vision stratégique du Syctom à horizon 2050. Prochainement, je rencontrerai chaque président d'EPT pour recueillir ses attentes et lui faire part de notre engagement pour l'accompagner dans ses politiques publiques territoriales. Je pense, en particulier, à l'obligation d'instaurer le tri des biodéchets à la source dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Quelle sera la feuille de route du syndicat et les chantiers que vous jugez prioritaires ?

Premièrement, la fin de l'enfouissement. Deuxièmement : la réduction du volume de déchets générés. Troisièmement : l'optimisation de la valorisation des déchets. Avec, en toile de fond, une politique de prévention et de sensibilisation réaffirmée qui tiendra compte des réalités locales. Nous fixons des objectifs ambitieux et nécessaires en termes de réduction des tonnages et de valorisation. Il nous faut aussi limiter au maximum les coûts pour les collectivités et veiller à une gestion optimisée des ressources à un moment où les territoires sont dans des situations financières particulièrement contraintes. Sur le plan industriel, je note deux actions prioritaires : la concrétisation du programme de rénovation du centre de transfert et de tri à Romainville ; la sortie du moratoire portant sur l'Unité de valorisation organique à Ivry/Paris XIII.

Gouvernance

# Composition du nouveau Bureau syndical

Réuni le 13 septembre, le Comité syndical a procédé à l'élection des 15 vice-présidents et 20 autres membres du Bureau. L'installation du nouveau Bureau fait suite à l'élection du président du Sycdom, Corentin Duprey, le 27 juillet dernier.

**Président**

Corentin DUPREY

**15 vice-présidents**

- Colombe BROSSEL, 1<sup>er</sup> vice-présidente, Adjointe à la Maire de Paris.
- Florence CROCHETON-BOYER, 2<sup>e</sup> vice-présidente, Adjointe au Maire de Saint-Mandé, élue de Paris Est Marne & Bois.
- André SANTINI, 3<sup>e</sup> vice-président, ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux, élu de Grand Paris Seine Ouest.
- Philippe BOUYSSOU, 4<sup>e</sup> vice-président, Maire d'Ivry-sur-Seine, élu de Grand-Orly Seine Bièvre.
- Yvon LEJEUNE, 5<sup>e</sup> vice-président, Conseiller municipal de Romainville, élu d'Est Ensemble.
- Karim BOUAMRANE, 6<sup>e</sup> vice-président, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, élu de Plaine Commune.
- Jean LAUSSUCQ, 7<sup>e</sup> vice-président, Conseiller de Paris
- Christiane BARODY-WEISS, 8<sup>e</sup> vice-présidente, Maire de Marnes-la-Coquette, élue de Grand Paris Seine Ouest.
- Jean-Paul FAUCONNET, 9<sup>e</sup> vice-président, Maire de Rosny-sous-Bois, élu de Grand Paris Grand Est.
- Zineb ZOUAOUI, 10<sup>e</sup> vice-présidente, Adjointe au Maire de Gennevilliers, élue de Boucle Nord de Seine
- Florentin LETISSIER, 11<sup>e</sup> vice-président, adjoint à la Maire de Paris.
- Fouad EL KOURADI, 12<sup>e</sup> vice-président, Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois, élu de Paris Terres d'Envol.
- Jean-Luc CAEDDU, 13<sup>e</sup> vice-président, Adjoint au Maire de Maisons-Alfort, élu de Paris Est Marne & Bois.
- Paul SIMONDON, 14<sup>e</sup> vice-président, Adjoint à la Maire de Paris.
- Alexis BACHELAY, 15<sup>e</sup> vice-président, Adjoint au Maire de Colombes, élu de Boucle Nord de Seine.

**20 autres membres du Bureau**

- Jacqueline BELHOMME, Maire de Malakoff, élue de Vallée Sud Grand Paris
- Benoît BLOT, Adjoint au Maire du Plessis-Robinson, élu de Vallée Sud Grand Paris.
- Geoffroy BOULARD, Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Éric CESARI, Adjoint au Maire de Courbevoie, élu de Paris Ouest La Défense.
- Perrine COULTER, Conseillère municipale de Nanterre, élue de Paris Ouest La Défense.
- Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Sophie DESCHIENS, Adjointe à la Maire de Levallois, élue de Paris Ouest La Défense.
- Lamia EL AARAJE, Conseillère de Paris.
- Patrick LASCoux, Conseiller municipal de Noisy-le-Sec, élu d'Est Ensemble.
- Charlotte LIBERT-ALBANDEL, Maire de Vincennes, élue de Paris Est Marne & Bois.
- Najat MABCHOUR, Adjointe au Maire de Sevran, élue de Paris Terres d'Envol.
- Hervé MARSEILLE, Sénateur, Conseiller municipal de Meudon, élu de Grand Paris Seine Ouest.
- Odette MENDES, Adjointe au Maire de Drancy, élue de Paris Terres d'Envol.
- Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne, élu de Boucle Nord de Seine.
- Raphaëlle PRIMET, Conseillère de Paris.
- Audrey PULVAR, Adjointe à la Maire de Paris.
- Sabrina SEBAIHI, Députée, élue de Grand-Orly Seine Bièvre.
- Ludovic TORO, Maire de Coubron, élu de Grand Paris Grand Est.
- Pascal TURANO, Adjoint au Maire de Charenton-le-Pont, élu de Paris Est Marne & Bois.
- François VAUGLIN, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

**HORIZON 2050**

## L'enjeu climatique au cœur des actions du Sycdom

Pour faire face aux enjeux environnementaux et socio-économiques de son territoire, le Sycdom se dote d'un projet stratégique global : « Horizon 2050 ».



Lancé fin 2021, « Sycdom Horizon 2050 » est un projet fédérateur qui vise à organiser la feuille de route du Sycdom au service de son territoire au cours des prochaines décennies. Tout en affirmant ses missions et valeurs fondamentales, le syndicat souhaite identifier des stratégies pour accélérer le passage à une économie circulaire

dans un monde en plein bouleversement. Le projet, en co-construction avec toutes les directions, devra aboutir à une vision partagée des implications du changement climatique, de la raréfaction des ressources naturelles et des évolutions sociétales. Les premières réflexions ont conduit à l'identification de cinq leviers (fondamentaux, modèles économiques, agents, partenaires, innovation) déclinés en quinze groupes de travail spécifiques.

## Rapport d'activité 2021



Chiffres clés, événements, actions en matière de transition écologique... Retrouvez les grandes thématiques qui ont marqué l'année 2021 dans le rapport d'activité

annuel du Sycdom en ligne sur [www.sycdom-paris.fr](http://www.sycdom-paris.fr)

## Espace Collectivités à Brétigny-sur-Orge



Les 8 et 9 septembre, le Sycdom participait à l'Espace Collectivités aux côtés du SIAAP et du SIPPÉREC.

## Communauté des territoires circulaires

Faire de l'Île-de-France une région leader en matière d'économie circulaire « zéro déchet », basée sur la sobriété, la durabilité et le réemploi : c'est l'ambition des territoires franciliens au travers de la Stratégie régionale économie circulaire. Dévoilée le 21 juin, la Communauté des territoires circulaires a été créée pour accompagner la mise en œuvre de politiques en matière d'économie circulaire. Elle réunit cinq membres-acteurs dont le Sycdom.

**Plus d'infos :** [www.arec-idf.fr](http://www.arec-idf.fr)

**agenda**

**Journée porte ouverte à Isséane**  
Le 26 novembre 2022

**36<sup>e</sup> Congrès d'Amorce**



Du 19 au 21 octobre 2022 à la Maison de la Mutualité (Paris) organisé avec le Sycdom. Plénières, tables rondes et ateliers sur le thème « Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique, tension sur les ressources, pouvoir d'achat ».

Plus d'infos sur : [amorce.asso.fr](http://amorce.asso.fr)

**Réunions syndicales**  
**Bureau (9h) et du Comité (10h30)**  
Mardi 8 novembre  
et vendredi 9 décembre 2022.

## ÉCO-CONCEPTION

# Designer un monde plus durable



Dix ans plus tard, l'éco-conception et le concours DZD continuent d'inspirer les acteurs du design.

A l'occasion des dix ans du concours Design Zéro Déchet, fin juin, une trentaine d'étudiants et professeurs, acteurs du design et élus des territoires ont engagé une réflexion collective sur les liens entre design, déchets et éveil écologique.

Une décennie après la 1<sup>re</sup> édition du concours DZD, la prise de conscience sur la nécessité de faire des choix plus durables est réelle. L'éco-conception a dorénavant toute sa place dans l'enseignement du design et représente une source d'inspiration pour les étudiants. Si elle est admise par la nouvelle génération de créateurs, l'éco-responsabilité reste toutefois complexe pour les entreprises et nécessite d'innover au-delà du champ de la performance environnementale. Des contraintes pèsent aussi sur le prototypage et la production, en raison du coût des matériaux durables.

## UN PROGRAMME DÉDIÉ À L'ÉCO-CONCEPTION

Comment aller plus loin avec le design pour réduire les déchets ? L'un des leviers consiste à renforcer la réglementation pour soutenir voire imposer des produits éco-conçus. Un autre moyen d'agir est de créer des synergies entre les marques et les projets étudiants. C'est bien sûr l'une des ambitions affichées par le Syctom à travers le concours DZD et, plus largement, son programme Éco-conception. Parmi les actions de ce nouveau programme, on peut citer le DZD Tour mis à disposition des territoires adhérents du Syctom depuis cet été. Destinée aux habitants, cette exposition itinérante peut prendre place dans divers lieux publics, sous la forme de 19 cubes d'information et de sensibilisation autour de l'éco-conception, ses enjeux et ses pratiques.

Plus d'infos sur : [www.designzerodechet.fr](http://www.designzerodechet.fr)

## Concours DZD 2023 : « Aller simple pour un tourisme durable »



Le 15 septembre, au Parc Martin Luther King à Paris 17<sup>e</sup>, s'est déroulée la soirée de lancement de la 11<sup>e</sup> édition du concours DZD. Corentin Duprey, président du Syctom, a présenté la nouvelle thématique dédiée au tourisme durable, avec le parrainage du designer, Patrick Jouin, et le soutien de deux partenaires : le Groupe Pierre & Vacances Center Parcs et l'association Acteurs du Tourisme Durable (ATD).

## TraverSeine: les pagayeurs du Syctom

Dimanche 18 septembre au matin, une cinquantaine d'agents du Syctom se sont retrouvés sur le Port de La Gare (Paris 13<sup>e</sup>) pour participer à la traversée de Paris et des Hauts-de-Seine par la Seine en canoë-kayak. Après quinze kilomètres, ils ont rejoint le parc nautique de l'Île de Monsieur à Sèvres, parmi 500 autres embarcations.

Une belle course nautique, organisée par les comités départementaux des Hauts-de-Seine et de Paris et le comité régional d'Île-de-France de canoë/kayak.



## Espace Infos Déchets: le public au rendez-vous



Avec 1500 visites depuis son ouverture, en décembre 2021, l'Espace Infos Déchets rencontre un beau succès. En lien avec sa vocation pédagogique, il a largement attiré un public scolaire (élèves du primaire et centres de loisirs) venu participer à des activités ludiques pour comprendre le monde des déchets. Le grand public a également pu découvrir ce lieu lors des vacances scolaires.

Plateforme de réservations sur : [www.syctom-paris.fr/prevention-et-sensibilisation/espaceinfosdechets.html](http://www.syctom-paris.fr/prevention-et-sensibilisation/espaceinfosdechets.html)

## OPEN DATA

## Données: l'accessibilité gage d'efficacité

Si le Syctom a toujours placé la transparence au cœur de sa démarche, il a voulu impulser une dynamique nouvelle de partage de la donnée pour rendre son action publique plus compréhensible.



Les mesures de la qualité de l'air font partie des données environnementales accessibles sur l'espace Open data

De par son activité, le Syctom collecte et produit plusieurs types de données financières, techniques et environnementales. Ces informations publiques, dont la diffusion est d'intérêt général, sont volumineuses et pas toujours faciles à appréhender. Pour garantir une meilleure accessibilité de l'information, le syndicat a initié en 2020 une stratégie dite open data, ou « donnée ouverte ». Effective depuis 2022, cette démarche entend répondre aux attentes des citoyens et des territoires en termes de mesures d'impact des politiques menées.

### EXPLORATION ET VISUALISATION

La production statistique du Syctom est, à tous les niveaux de l'organisation, un outil essentiel de mesure d'impact et d'appui de ses politiques. A l'externe, la mise en open data représente aussi un outil de transparence qui

garantit un accès libre aux données numériques et autorise leur réutilisation sans conditions. Sur l'espace Open data disponible sur le site du Syctom, les citoyens peuvent ainsi accéder aux données relatives aux rejets atmosphériques ou retombées par centre, et à l'ensemble des informations budgétaires. Des modes de visualisation dynamiques (datavisualisation, cartographies, graphiques...) accompagnent également les données brutes pour mieux assimiler l'information et l'explorer à des niveaux plus fins. Au-delà des obligations légales, le Syctom souhaite ainsi rendre la donnée plus accessible pour mieux sensibiliser les citoyens aux enjeux de la gestion des déchets.

### Plus d'infos sur:

[www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr) > Espace Open Data

## PROJET H2SHIPS

## L'hydrogène, un carburant alternatif pour un transport décarboné

Engagé dans la recherche de solutions décarbonées pour le transport des déchets, le Syctom est partie prenante depuis 2019 du projet H2SHIPS financé par le fond européen Interreg.



Appréhender le potentiel de l'hydrogène pour le transport terrestre ou fluvial

Présenté comme une sérieuse alternative aux énergies productrices de gaz à effet de serre, l'hydrogène constitue, depuis plusieurs années, un intérêt énergétique notamment en matière de transports. Le Syctom s'y intéresse de près, avec notamment le projet H2SHIPS.

L'objectif: favoriser la mise en service de plusieurs navires à hydrogène en Europe (Pays-Bas, Belgique, France) et démontrer

la faisabilité d'un carburant innovant et sans rejet polluant pour le transport fluvial et maritime.

Aux côtés des partenaires français, le syndicat a apporté une contribution technique et financière à l'étude d'une motorisation hydrogène pour le transport des déchets entre le centre de transfert de Romainville-Bobigny et les unités de valorisation énergétique.

### UN ATOUT POUR RÉUSSIR

#### LE MIX ÉNERGÉTIQUE

Plus largement, cette opération-pilote a permis au Syctom de mieux appréhender tout le potentiel de l'hydrogène comme carburant dans le transport fluvial comme dans le transport terrestre. En intégrant ce consortium, il affiche sa volonté de développer une approche en réseau avec, d'une part, les opérateurs susceptibles de produire de l'hydrogène en Île-de-France et, d'autre part, les acteurs franciliens présents sur les voies navigables pour mutualiser de futurs usages.

Au-delà du transport par voie d'eau, le Syctom devra également se préparer à l'utilisation de l'hydrogène dans le domaine du transport lourd terrestre. Son recours pourrait concerner les véhicules utilisés pour le transfert de déchets, voire ceux dédiés à la collecte pour leur réapprovisionnement en carburant.

BIOSURVEILLANCE

# Utiliser le vivant pour mesurer la qualité de l'air

Pour évaluer au plus juste l'impact environnemental de ses installations, le Sycotom a recours à des bio-indicateurs, en complément de la surveillance des retombées atmosphériques par les collecteurs de précipitations dits « jauge Owen ».

Depuis 2006, le Sycotom mène des campagnes annuelles de biosurveillance pour évaluer au mieux l'impact environnemental de ses centres de valorisation énergétique. A Saint-Ouen, Ivry/Paris XIII et Issy-les-Moulineaux, une cinquantaine de stations ont été définies à des endroits précis pour analyser trois bio-indicateurs : les mousses, les lichens et les choux frisés.

**MOUSSES, LICHENS ET CHOUX FRISÉS**

Ces organismes végétaux ont été choisis pour leur capacité à accumuler facilement les éléments, bons ou mauvais, présents dans l'air même en faible quantité. Après analyse en laboratoire, elles offrent des mesures indicatives sur la teneur des polluants atmosphériques (dioxines/furanes et métaux) même si le traitement

des données reste un exercice complexe. « Sans valeur de référence réglementaire, il est difficile d'interpréter les niveaux de concentration observés en milieu urbain dense. Par vigilance, nous confrontons les résultats obtenus sur nos sites d'exposition avec ceux obtenus sur les sites-témoins situés hors de toute influence de nos installations », précise Lucile Talbourdet-Lombard, ingénieure environnement au Sycotom.

Autre bio-indicateur : les abeilles. En volant et butinant, elles s'imprègnent des polluants présents dans l'air dans un rayon de trois kilomètres autour de leurs ruches, installées sur le toit des installations du Sycotom. Une autre technique novatrice pour disposer de mesures les plus fiables et objectives possibles.



Des bio-indicateurs utilisés par le Sycotom pour évaluer la qualité de l'air

SÉCURITÉ

# L'incendie : un risque majeur

Parmi les domaines industriels, le secteur du traitement des déchets fait partie de ceux où l'on dénombre le plus de départs de feu. La sécurité-incendie est donc un enjeu majeur pour le Sycotom qui engage d'importants moyens pour la protection de ses installations et du personnel d'exploitation.



Incendie au centre de tri à Nanterre, en juillet dernier

Déclenchés par les déchets eux-mêmes ou par l'activité qui les entoure, les départs de feu ont des causes multiples. Si le risque d'incendie est élevé sur toute la chaîne de gestion des déchets, il l'est plus encore dans les centres de tri où les déchets sont facilement inflammables. C'est le cas notamment des objets indésirables, comme les piles-batteries au lithium ou les cartouches

de protoxyde d'azote, qui se multiplient dans les appareils du quotidien et peuvent produire des flammes lorsqu'ils sont endommagés.

**NANTERRE: LE CENTRE DE TRI À L'ARRÊT**

Formation et présence du personnel 24h/24, caméras de détection, robinets d'incendie armés, canons associés à une réserve d'eau,

sprinklage, contrôle de l'empoussièrement... Le Sycotom déploie de nombreux moyens pour prévenir, détecter, contenir et éteindre rapidement tout départ de feu.

À ces mesures s'ajoute le principe de compartimentage du bâtiment, conçu en amont d'un projet d'installation, pour diviser l'espace en plusieurs volumes et retarder voire empêcher la propagation des flammes. Le compartimentage a montré son efficacité lors de l'incendie survenu dans le centre de tri à Nanterre, le 24 juillet, dont l'origine est encore inconnue. Malgré l'ampleur de l'incendie, circonscrit grâce à l'intervention de 200 sapeurs-pompiers, seule la halle de stockage amont a été sérieusement touchée.

La zone de process, le bâtiment administratif et la zone de stockage des balles de matériaux triés ont ainsi été épargnés.

Les collectes sélectives ont été réorientées vers d'autres centres pendant les mois d'expertise et de travaux nécessaires pour le redémarrage du site.

## PLAIDOYER

# Le Syctom au Sommet de l'U20

Fin août, le Syctom a participé au Sommet de l'U20 à Djakarta, en Indonésie, pour porter au meilleur niveau international les enjeux communs d'une gestion raisonnée et efficace des déchets.

Lancé en 2017, le Sommet Urban20 (U20) veut faire entendre la voix des villes du G20 pour donner plus de poids aux problématiques urbaines dans l'agenda du G20. L'idée-force: tenir compte de l'expertise des villes pour contribuer à résoudre les défis mondiaux en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD). Une position partagée par le Syctom, qui a contribué aux travaux sur la problématique du traitement des déchets ménagers, combinée aux contraintes de l'urbanisation, de la crise climatique et des restrictions budgétaires.

## LES DÉCHETS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Le traitement des déchets, toujours coûteux, doit combiner plusieurs facteurs: la capacité à investir dans des infrastructures durables, l'existence d'une fiscalité locale juste, la viabilité des filières

de transformation... *« Comment affronter, chaque jour, la submersion des villes par les déchets au meilleur coût ? Ce sont des questionnements que nous portons lors d'événements internationaux. Partout dans le monde, la responsabilité de la gestion des déchets ménagers incombe aux collectivités. Cette responsabilité a été consacrée par un ODD de l'Agenda 2030, sans livrer aux autorités publiques locales les clés pour l'atteindre »,* pointe Caroline Chal, chargée

des Relations extérieures et de la stratégie institutionnelle au Syctom. Le syndicat a développé ces réflexions lors de deux tables rondes avec les participants indonésiens et ceux représentant les villes des pays membres du G20. Enfin, sa présence au Sommet de l'U20 a été l'occasion de fédérer des acteurs clés autour d'un projet, le Partenariat français des déchets, et d'une nouvelle approche des déchets au cœur du développement urbain durable.



Participation du Syctom à deux tables rondes où il fut notamment question du coût de la gestion des déchets

## SOLIDARITÉ

# Un futur centre de traitement à Mbouda, au Cameroun

Début 2023, 40 tonnes de déchets par jour pourront être traitées à Mbouda – ville considérée aujourd'hui comme l'une des plus propres de l'Ouest camerounais. L'aboutissement d'un plan d'actions sur 3 ans, appuyé par le Syctom dans le cadre du 1 % déchets consacré à la solidarité internationale.

La construction du centre de traitement des déchets à Mbouda a démarré en septembre pour une mise en service en 2023. L'installation sera capable de traiter jusqu'à 14000 tonnes de déchets par an (40 tonnes par jour). Les déchets y seront aussi valorisés après passage dans des unités de tri et de compostage. En amont, des campagnes de sensibilisation du public et des points de regroupement des déchets compléteront le dispositif pour couvrir les besoins des quartiers, soit près de 50000 personnes.

## UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

Porté par l'association ÉLANS, le projet a vu le jour début 2020 après avoir été lauréat de l'appel à projets Solidarité déchets 2019 du Syctom. « Les subventions alors obtenues ont permis de préparer le terrain. Nous avons pu consolider le plan de gestion des déchets, identifier les 12 points de regroupement, former les personnels, acquérir les terrains.

Aujourd'hui, il s'agit de finaliser la réalisation des infrastructures pour rendre ce projet efficace, durable et pérenne », explique Stéphanie Vanhecke, de l'association ÉLANS. Et la mobilisation paie déjà: le taux de collecte des déchets a doublé depuis le début du projet pour atteindre 40 % et faire de

Mbouda la 3<sup>e</sup> ville la plus propre de l'Ouest camerounais. Avec un accompagnement financier pluriannuel, le Syctom confirme sa volonté d'inscrire son engagement international dans la durée jusqu'à la pleine appropriation du projet par les acteurs locaux.



Depuis le début du projet, le taux de collecte des déchets a doublé à Mbouda

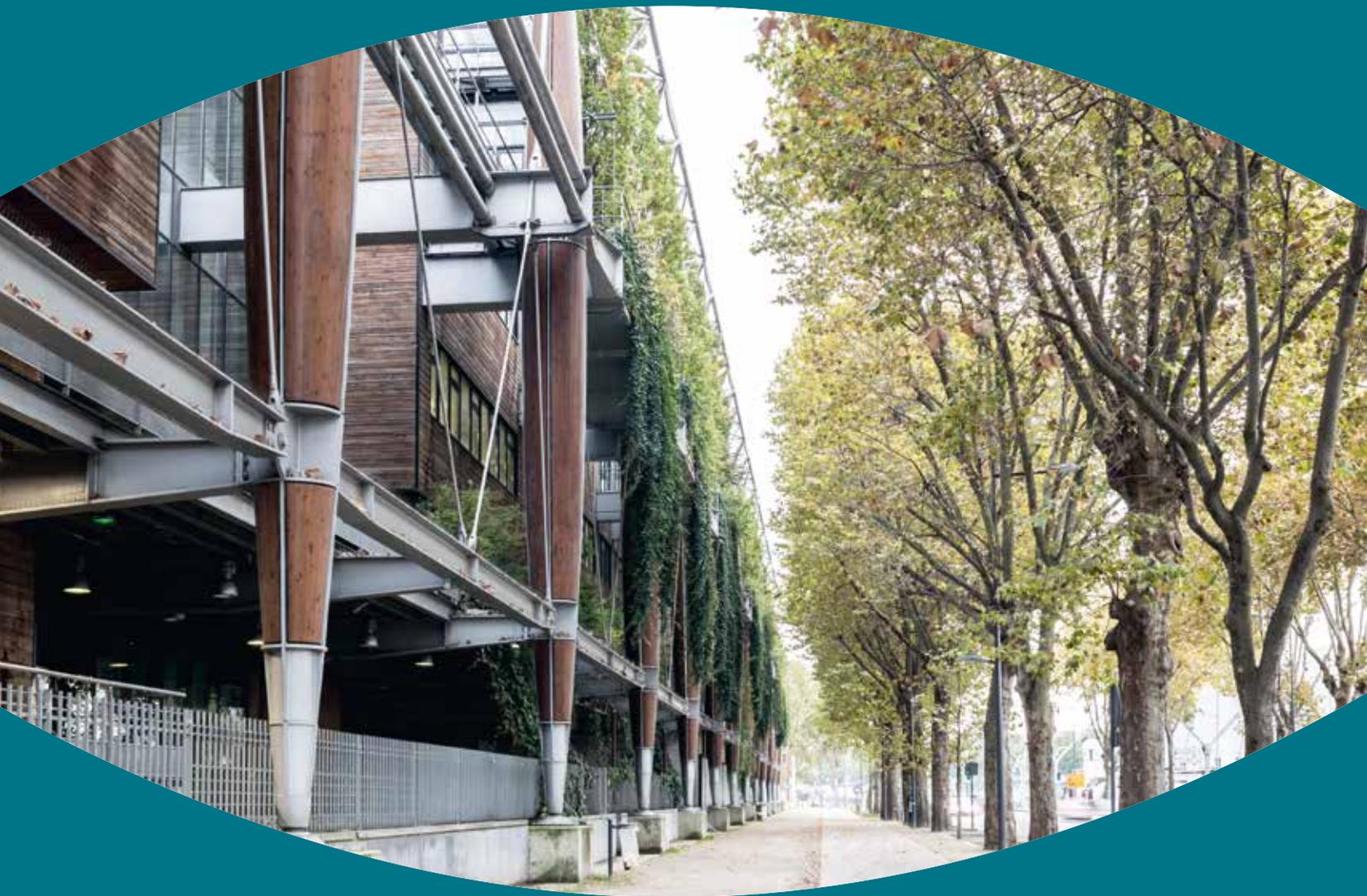
# Que deviennent vos déchets ?

Venez découvrir la face cachée de vos poubelles à travers le nouveau parcours pédagogique à Isséane

## Portes ouvertes à Isséane\*

**Samedi 26 novembre 2022 / De 10h à 17h30**

Isséane • 99 quai du Président Roosevelt • 92130 Issy-les-Moulineaux



Le centre de valorisation énergétique Isséane à Issy-les-Moulineaux est en capacité de traiter 510 000 tonnes d'ordures ménagères par an. Conçu suivant des critères de haute qualité environnementale, il constitue un modèle d'intégration urbaine.

\* Inscription indispensable sur [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr) ou *via* le QR code



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)



**syctom**

l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers

**syctomag** est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication : **Corentin Duprey** • Rédacteurs en chef : Sara Mazetier, Denis Penouel  
• Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : Solène Patron  
• Crédits photos : © Syctom / J-L Dias, Mathieu Génon, Bertrand Guigou, Ludovic Le Couster, Wildbee  
• Conception, réalisation, rédaction : **PARIMAGE** • Document imprimé par Mérico Delta Print, sur papier 100% Recyclé - ISSN 1769-8782

Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

